

Compte rendu assemblée générale du Club Rotary de Châlons en Champagne du 28/09/2020.

A Châlons en Champagne au 111 Avenue de Paris,

Renvoyer pour le site a philippe

Présents :

Yves Rageltly, Patricia Schweickart, Philippe Denoyer, François Dargegen, Daniel Malaptias, Martine de Narbonne, Catherine Drémont, Raymond Rush, Marc Dalle, Pascaline Levesque, Odile Balourdet, Martine André, Aurélie Gobron, Raymond Fernandes, Joseph Boulos, Gabriel Francart, Florence Desfrançois, Marc Delleaux, Alain Geiss, Jobert Fabrice, Martine Carrieu, David Vert.

Excusés : Jean-Louis Landes, Sylviane Mandrillon.

Représentés : Valérie Bole représentée ayant donné pouvoir à Patricia Schweickart et Jean-Louis Ladouceur ayant donné pouvoir à Yves Ragetly.

En début de séance un vibrant hommage a été rendu par plusieurs membres du club à Jackie Esther ancien Rotarien. Il est décédé le 27 septembre 2020. Les obsèques auront lieu en l'Eglise de Sarry ce Mercredi 30 Septembre à 10h30.

1 – Rapport Moral de l'année 2019-2020 présenté par la Past-Présidente Patricia Schweickart-Raviart, (cf tableau)

2 –Rapport financier de l'année 2019-2020 - (cf tableau)

3 – Budget prévisionnel 2020-2021 et résolutions - (cf tableau) :

Compte tenu du contexte sanitaire le programme de l'année risque d'être perturbé.

Le dîner de gala du CNAC et l'opération Octobre Rose sont annulés

Malgré tout, les temps forts habituels de notre club sont maintenus :

04 Octobre : Golf

08 Octobre : visite du gouverneur avec son épouse

Décembre : opération saumon avec nos amis du club de Laon venus nous prêter main forte aux vendanges

Janvier dîner des rois

Visite du musée d'Epernay en Février

Concours d'expression orale en Mars

Espoir en tête en Mars ?

Réception des amis de Limburg en Mai

5 – Désignation des futurs présidents des 5 années avenir

2021-2022 : Pas de président

2022-2023 : Odile Balourdet

2023-2024 : Fabrice Jobert

2024-2025 : David Vert

2025-2026 : Patrice Brassens

6 – Questions diverses :

Rappel du règlement intérieur concernant la cotisation

Ont été rappelés et confirmés les articles 5 et 13 du règlement intérieur du club qui stipulent que :

- la cotisation est fixée chaque année par le comité lors de l'exécution du budget prévisionnel
- Il prévoit ou l'autorisation d'absence ou le don à l'association par les membres absents lors des manifestations statutaires du montant des repas et apéritifs non consommés.
- Tout membre bénéficiant d'une autorisation d'absence devra s'acquitter des cotisations statutaires (taxe per capita, cotisation du district, contributions humanitaires, Fondation Rotary) et des abonnements divers.
- *Une nouvelle répartition de la cotisation pourra se décider en juin prochain, à savoir : 760€ pour le fonctionnement du club et 250€ pour Huma Club.*
- En cas de démission durant le 1^{er} semestre celui-ci est dû ; au cours du second semestre la cotisation totale est due
- Il en est de même pour les entrées en cours d'année
- Le droit d'admission de 15 euros est supprimé car jamais appliqué.

21H05 : La séance est levée.